

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-550 DU 27 NOVEMBRE 2007

chargeant Monsieur **Soumanou SEIBOU TOLEBA**,
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme de
l'intérim de **Monsieur Galiou D. SOGLO**, Ministre de
la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour compter du
dimanche 18 au jeudi 22 novembre 2007 inclus.

Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1 : Monsieur **Soumanou SEIBOU TOLEBA**, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, est chargé d'assurer l'Intérim de Monsieur **Galiou D. SOGLO**, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, du dimanche 18 au jeudi 22 novembre 2007, correspondant à la période de son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 novembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – HCJ 2 – CC : 2 – CES : 2 –
HAAC : 2 – SGG : 4 – Autres Ministères : 26 – Départements : 6 – JORB : 1